



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 87145

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les recommandations exprimées dans le livre blanc de l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) pour une préparation de doses à administrer (PDA) maîtrisée et sécurisée en Ehpad. L'accent est mis sur la nécessité de rétribuer le pharmacien pour son implication dans la PDA. Rappelant qu'actuellement l'administration des médicaments est assurée par les infirmiers en Ehpad, les auteurs du livre blanc demandent que, dès lors que le pharmacien prend en charge cet acte, il soit rétribué pour cette nouvelle responsabilité dûment encadrée. Le rapporteur propose qu'elle soit calculée sur un forfait comprenant les actes de dispensation et les actes liés à l'organisation du circuit du médicament. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La prise en charge médicamenteuse des personnes âgées, aussi bien en ville que dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), constitue une préoccupation permanente des autorités sanitaires, dans le cadre de la prévention de la iatrogénie et de la sécurisation du circuit du médicament. La préparation des doses à administrer (PDA) est un des éléments essentiels pour la bonne observance des traitements des patients qui en ont besoin. Afin de sécuriser et d'encadrer cette opération, plusieurs projets de textes sont en cours d'élaboration par la direction générale de la santé (DGS). Compte tenu de l'enjeu sanitaire, il est nécessaire d'organiser une large concertation, d'une part, avec les directions concernées (directions de la cohésion sociale, de la sécurité sociale et de l'offre de soins) et, d'autre part, avec tous les professionnels concernés (pharmaciens, directeurs d'EHPAD, infirmiers, directeurs d'hôpitaux, associations de patients...). La DGS met tout en œuvre pour une publication des textes réglementaires au cours de l'année 2016.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87145

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6039

Réponse publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5317